

AMV baisse ses tarifs d'assurance en 2016

La compagnie d'assurances AMV vient d'annoncer une baisse de ses tarifs pour l'année 2016 de l'ordre de 1 à 10% (selon les profils). Une bonne nouvelle pour tous les motards et ceux qui débutent en deux roues.



AMV annonce une baisse de ses tarifs de -1 à -10% selon les profils, pour l'année 2016. Photo Moto Guzzi© essai par monsieurvintage.com du V9 Bobber à Mandello Del Lario en mars 2016.

AMV, compagnie d'assurance bien connue des motards, a été créée en 1973 par Franck Allard, sous le nom d'Assurance Moto Verte. L'idée était alors de proposer une solution d'assurance au juste prix correspondant à la réalité des risques de la pratique de la moto.

En effet, face aux solutions d'assurance rigides existantes ne faisant aucune distinction entre les différents usages (ex : moto de route et tout terrain), AMV a développé des garanties et des tarifs personnalisés grâce à une segmentation intégrant de multiples critères.

Aujourd'hui, AMV propose également une gamme complète de contrats d'assurance : auto et moto de collection, auto, 4X4, camping-car, jet-ski et multirisques habitation. L'acquisition en 2011 de Légende Assurance a permis à AMV de développer une offre spécifique, parfaitement adaptée aux usages des collectionneurs de motos et autos anciennes. Les équipes du service dédié à AMV Légende prennent un soin tout particulier à répondre aux besoins de cette clientèle exigeante.

Une dizaine d'années plus tard, AMV sera rejointe sur le marché par la désormais célèbre Mutuelle des Motards. La seule compagnie d'assurance financée par des fonds de particuliers (les dons de 40 000 motards avaient permis de créer La Mutuelle des Motards) et créée par la FFMC (Fédération Française des Motards en Colère) en septembre 1983. Là aussi il s'agissait de répondre à une demande d'assurance à un tarif plus juste pour les deux roues, face à des assureurs aux prix prohibitifs.

AMV est également présent en Espagne depuis 2003 et en Argentine depuis 2013.

Aujourd'hui, plus de 9 clients sur 10 se disent satisfaits du rapport garantie/prix* proposé par AMV. Pour asseoir sa compétitivité, AMV annonce même, en 2016, une baisse générale moyenne de 1% de ses tarifs d'assurance deux-roues (baisse pouvant aller jusqu'à 5% ou 10% sur certains profils, catégories de véhicules ou certaines garanties), offrant un rapport garantie/prix imbattable.

C'est grâce à sa gestion des risques extrêmement rigoureuse qu'AMV est en mesure d'annoncer cette bonne nouvelle à ses assurés actuels et futurs ! Cette année encore, AMV poursuit sa politique tarifaire de stabilité ayant pour objectif de rendre la pratique du deux-roues accessible au plus grand nombre.



www.monsieurvintage.com

Pays : France

Dynamisme : 5



[Visualiser l'article](#)

Composée de 275 salariés, la société AMV gère plus de 700 000 contrats en France. Pour connaître leurs tarifs et découvrir leurs prestations, vous pouvez cliquer directement **sur ce lien**. Et si vous souhaitez comparer avec la Mutuelle des Motards, cliquez **sur ce lien**. Bonne route à toutes et à tous.

* 92% des personnes interrogées. Enquête en ligne menée par BVA pour AMV en 2015 auprès de 3752 clients (actuels, résiliés et abandonnistes).

Video : <https://www.youtube.com/embed/EMhnl3vVmt0>